

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Ports (ANP) s'est réuni le Vendredi 05 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipement et de l'Eau, au siège de la Direction Générale de l'Hydraulique relevant de ce Ministère.

Lors de cette réunion consacrée au bilan de l'année 2025, le Conseil d'Administration a pris note avec satisfaction des avancées enregistrées au cours de l'exercice, mettant en relief les niveaux atteints par les indicateurs clés du secteur, la robustesse de la situation financière de l'Agence, ainsi que l'état d'avancement des projets et chantiers qu'elle mène.

Dans son exposé sur le bilan de l'année 2025, Monsieur Mustapha FARES, Directeur Général de l'ANP a précisé que le trafic transitant par les ports gérés par l'Agence a dépassé, pour la deuxième année consécutive, le seuil de 100 Millions de tonnes, établissant un nouveau record de 102,4 Millions de tonnes, en progression de 2,5% par rapport à 2024, confirmant ainsi la résilience et la compétitivité des ports marocains. Cette performance a concerné l'ensemble des flux, avec une hausse des importations de 1,6%, une progression des exportations de +0,04%, ainsi qu'un bond remarquable du cabotage de 46,1%.

S'agissant de la régulation et de la promotion portuaires, l'année écoulée a été marquée par la poursuite du soutien à l'initiative privée, avec la mise en place de six nouveaux cadres contractuels liés aux concessions et l'octroi de 48 autorisations d'exercice des activités portuaires.

En ce qui concerne le développement et la maintenance des infrastructures portuaires, la résilience des ouvrages a été érigée en priorité face aux défis climatiques. Dans cette dynamique, et portés par un rythme soutenu de livraison de projets structurants, parallèlement à la poursuite des chantiers majeurs, les engagements d'investissement en la matière ont, au titre de l'exercice 2025, atteint 830 Millions de dirhams.

En ce qui concerne les missions d'autorité portuaire, l'Agence continue de s'appuyer sur une démarche qualité exigeante. En 2025, les capitaineries des ports de Nador et d'Agadir ont obtenu le renouvellement de leur certification ISO 9001 version 2015, tandis que les actions de modernisation de la police portuaire et de l'aide à la navigation se sont amplifiées. Sur le volet transition écologique, l'année a vu la mise en service d'une station de dessalement alimentée par les énergies renouvelables au port de Lamhiriz (provinces du sud) et le lancement de l'installation de panneaux photovoltaïques à Casablanca, Jorf Lasfar, Agadir et Boujdour, et ce dans le cadre de la démarche de décarbonation de l'Agence.

Sur le plan des réalisations financières, les résultats confortent la solidité du modèle économique de l'ANP. Ainsi, l'année 2025 s'est soldée par des indicateurs performants : le Chiffre d'Affaires de l'Agence s'est établi à près de 3 Milliards de dirhams, en progression de 6,2% par rapport à 2024, la valeur ajoutée a dépassé 2,14 Milliards de dirhams, soit un taux d'intégration de 71,7%, le résultat net s'est soldé à 404,87 Millions de dirhams et la capacité d'autofinancement de l'Agence a dépassé 1,13 Milliard de dirhams, en hausse de 1,3% par rapport à 2024.

Au terme de cette réunion, une lecture a été faite du message de fidélité et de loyalisme adressé par le Président du Conseil d'Administration à **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE**, en son nom et au nom des membres du Conseil d'Administration et de l'ensemble des cadres et agents de l'Agence, exprimant à SA MAJESTE, leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite.